

S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **41-13**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité Syndical du 24 Octobre 2013

Le vingt-quatre octobre deux mil treize à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 10 octobre 2013

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 10 Votants : 13

Présents : V.BELLE, Y.BOULARD, S.CIALDELLA (pv de F.GILABERT)), C.COIGNÉ (PV de M.BAFFERT) ,C.DIDIER, G.FRIER (PV de A. CARBONARI) ,V.GONNET, M.MASTROMAURO, M.REPELLIN, J.TESSAIRE

Absents excusés : M.BAFFERT,
A.CARBONARI, J.CARRIER, J.GAUTHIER, F.GILABERT, G.JULLIEN, P.MOLINARO, D.ROUX,

Secrétaire de séance : V.GONNET

Président de séance : Christian COIGNÉ

Rappel du quorum : 10

Objet : **ADMINISTRATION GENERALE-**
Attribution de chèques cadeaux au personnel du SIRD.

Rapporteur : Christian COIGNÉ

Le Président expose :

CONSIDERANT

- Qu'il est rappelé aux membres du Comité syndical que le personnel du SIRD percevait au titre des cadeaux de fin d'année un chèque d'une valeur variable tous les ans.
- Que ce chèque était remis pour chaque enfant de moins de 15 ans. Il était versé par le SIRD sur un compte ouvert pour l'attribution d'avantages au personnel.
- Que celui-ci ayant été supprimé, il a été proposé de reconduire pour la douzième année l'attribution de chèque-cadeaux au titre des avantages accordés au personnel.
- Que depuis 2012, la valeur des chèques cadeaux est fixée à 50 € par enfant

IL EST PROPOSE

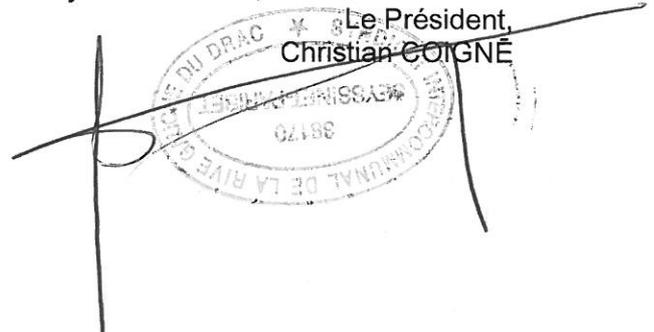
- D'ACTER le versement de chèques cadeaux aux enfants du personnel pour 11 enfants de – de 15 ans (enfants nés à compter du 01/01/1998) pour un montant de 50 € par enfant.
- D'ACTER le montant total de la dépense à 550 €.
- DIT que cette dépense est inscrite au compte 6232 du BP 2013 du SIRD

Le comité après avoir délibéré

CONCLUSIONS ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 25 Octobre 2013

Le Président,
Christian COIGNÉ

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RIVE DROITE DE LA SEINE" around the perimeter, "SEYSSINET-PARISSET" in the center, and "02130" at the bottom. There is also a small star symbol and the word "DRAC" visible on the stamp.